



Beaufort-en-Anjou, le 11 juin 2020,

Madame, Monsieur, Cher parent,

Dans ce contexte de crise sanitaire et en pleine phase de déconfinement, la commune de Beaufort-en-Anjou doit faire face à de nombreux impératifs et de nombreuses inconnues.

Pour autant, soucieuse d'accompagner au mieux les familles et les enfants, les services de la collectivité s'efforcent de mettre en œuvre toutes les conditions tant sanitaires que logistiques pour permettre d'accueillir durant l'été le mieux possible et en toute sécurité, vos enfants et les personnels communaux qui ont à œuvrer dans les équipements communaux.

Les élus de la commission Jeunesse de L'Entente Vallée se sont réunis le 10 juin 2020 et ont décidé de :

1. Renoncer aux séjours :

L'organisation des séjours requiert une préparation logistique, humaine afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants. La crise sanitaire ne permet pas d'assurer toutes les garanties nécessaires au bon déroulement de cette activité.

Le protocole sanitaire connu à ce jour n'est pas adapté au fonctionnement habituel de nos séjours (hébergement sous tentes en camping).

Dans ces conditions il a été décidé de renoncer à l'organisation de séjours cet été.

2. Organiser un accueil collectif de mineurs de 3 à 11 ans :

L'application du protocole du 5 juin 2020 du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse transmis le 9 juin 2020 oblige la collectivité à adapter ces propositions d'accueil de mineurs cet été. Voici l'organisation proposée en attente d'évolutions possibles (décisions gouvernementales...) :

- Un accueil multisites du 6 juillet au 28 août 2020 à Beaufort-en-Vallée, sans navettes car au départ des communes, au tarif en vigueur, pour tous les enfants des communes de Beauforten-Anjou et des Bois d'Anjou de 3 à 11 ans. Cet accueil, à la journée de 9h à 17h, sera proposé par tranches d'âges :
 - o Pour les 3-5 ans à l'école du Château ; enfants nés en 2015-2016-2017
 - o Pour les 6-8 ans à l'école de la Vallée ; enfants nés en 2012-2013-2014
 - Pour les 9-11 ans au forum rue de Lorraine à Beaufort-en-Vallée ; enfants nés en 2009-2010-2011
- Un accueil péricentre gratuit* de 8h à 9h le matin et de 17h à 18h le soir;
 * Sous réserve de validation du conseil municipal de Beaufort-en-Anjou qui se réunit le lundi 15 juin 2020.





• Une restauration avec un repas chaud servi dans les 3 restaurants scolaires (école du Château, école de la Vallée et salle Boussard);

Modalités d'inscription :

Les inscriptions débutent le lundi 15 juin jusqu'au vendredi 26 juin 2020 par mail à : inscription@beaufortenanjou.fr. Attention le nombre de places sera vraisemblablement limité.

Pour chaque inscription et pour chaque enfant, merci d'indiquer : le nom et prénom, la date de naissance, la commune de résidence, le site d'accueil concerné et les jours de présence souhaités.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler le 06 77 75 24 61.

- **3.** <u>D'assurer une continuité d'accueil</u> sur les sites à Beaufort-en-Vallée pour les enfants des communes de Mazé-Milon et de La Ménitré pendant les périodes de fermeture des accueils de loisirs de ces communes.
- 4. De mettre en suspens l'accueil des plus de 11 ans : L'accueil spécifique des plus de 11 ans (cap ados) est en réflexion. Les protocoles actuels (port du masque, adaptation des prestataires à la crise sanitaire...) ne permettent pas de définir une organisation précise. En fonction du protocole qui devrait être transmis à la phase 3 du déconfinement (vers le 22 juin), une proposition d'accueil sur des journées thématiques serait étudiée et envisagée. Dès que possible, nous vous adresserons les informations correspondantes.

Soyez assurés que nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que ces services, dans ces conditions uniques, vous donnent satisfaction. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher parent, l'expression de mes salutations distinguées.

Maryvonne Meignan

Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse